



**SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL
DÉPARTEMENTAL 63**

Site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

LETTRÉ DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 155 du 24 MAI 2013

SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Site internet CGT CG63 nombre de visites plus de 24 500

Prochaines réunions **Non public, réservé aux syndiqués CGT**

Heures Mensuelles d'Information CGT

Assemblée générale Syndicat CGT/section SNPTRI **Non public, réservé aux syndiqués CGT**

Assemblée générale MGET

Prime annuelle 2013

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Salaires à Pôle Emploi, les syndicats refusent le chantage à la prime

Les Fralib s'invitent au Ministère de l'Agriculture

La crise amplifie les inégalités

Les Italiens manifestent contre l'austérité

ACTUALITÉ STATUTAIRE

30 mai 2013 | Préavis de grève

Pétition en ligne pour le droit à la carrière des agents, contre la précarité : exigeons l'organisation régulière des concours et examens professionnels

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

Site internet CGT CG63 nombre de visites :

Plus de 24 500 visites

Prochaines réunions

-CTP :

*10 Juin 2013

*21 novembre 2013

-CHS : 4 juin 2013

-CAP des avancements d'échelon de l'année 2013 le jeudi 20 juin 2013

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

Heures Mensuelles d'Information CGT

Mardi 9 juillet 2013 de 9 heures à 12 au collège Antoine de Saint Exupéry à Lempdes

Prime annuelle 2013

TABLEAU PRIME ANNUELLE 2013

(Période de référence du 1er mai 2012 au 30 avril 2013)

augmentation de 0% par rapport à celle versée en juin 2012 / pas d'augmentation de la valeur du point

| <i>Grade / Quotité de travail</i> | <i>100%</i> | <i>90%</i> | <i>80%</i> | <i>70%</i> | <i>60%</i> | <i>50%</i> |
|--|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| ADMINISTRATEUR | 2 712,73 € | 2 480,21 € | 2 325,19 € | 1 898,91 € | 1 627,64 € | 1 356,36 € |
| DIRECTEUR | 2 464,10 € | 2 252,89 € | 2 112,09 € | 1 724,87 € | 1 478,46 € | 1 232,05 € |
| ATTACHE PRINCIPAL INGENIEUR | 2 194,98 € | 2 006,84 € | 1 881,41 € | 1 536,49 € | 1 316,99 € | 1 097,49 € |
| ATTACHE CHEF DE SERVICE CONSERVATEUR BIBLIOTHEQUE CONSERVATEUR PATRIMOINE ATTACHE CONS. PATRIM. CHEF SCE MEDECIN CHEF SERVICE DIRECTEUR LABORATOIRE (BIOL/VET) CONSEILLER APS CHEF SERVICE | 2 110,74 € | 1 929,82 € | 1 809,21 € | 1 477,52 € | 1 266,44 € | 1 055,37 € |
| ATTACHE ATTACHE CONSERVATION PATRIMOINE BIBLIOTHECAIRE CADRE DE SANTE INFIRMIER MEDICO- TECH CONSEILLER APS CONSEILLER SOCIO EDUCATIF CHEF DE PROJET INSERTION DIRECTEUR ADJOINT LABORATOIRE (BIOL/VET) MEDECIN PUERICULTRICE + PUER CADRE SANTE PSYCHOLOGUE SAGE-FEMME | 1 944,28 € | 1 777,63 € | 1 666,53 € | 1 361,00 € | 1 166,57 € | 972,14 € |
| CATEGORIE B et C | 1 897,32 € | 1 734,69 € | 1 626,27 € | 1 328,12 € | 1 138,39 € | 948,66 € |

Assemblée générale de la MGET

Les agents du Conseil général mutualistes et sympathisants afin peuvent assister, dans la limite d'une demi-journée et sous réserve des nécessités de service à l'Assemblée Générale départementale qui se déroulera

Le vendredi 31 mai 2013 à 8 heures 30, salle Michel Vivier à Gerzat.

Les agents souhaitant assister à cette AG **doivent déposer une demande d'autorisation spéciale d'absence à l'aide de l'imprimé " Demande de congé exceptionnel "** (ce document doit être transmis au service Prévention et Relations sociales).

La participation à cette réunion ne relevant pas d'une obligation professionnelle, **les véhicules de service ne peuvent être utilisés.**

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Salaires à Pôle Emploi, les syndicats refusent le chantage à la prime

La direction de Pôle emploi entend répondre aux revendications salariales par l'attribution d'une prime exceptionnelle de 460 euros bruts pour les agents de base et de 400 euros les cadres (hors cadres dirigeants). Mais une minorité de syndicats ont signé. Il n'y a donc pas d'accord sur cette prime.

Réservée aux agents comptant une ancienneté supérieure à neuf mois, cette prime a été acceptée par la CFDT et la CGC qui ne totalisent pas à elles deux les 30% de voix requises pour qu'un accord d'entreprise soit valide. Pour leur part, la CGT, FO et le SNU la rejettent. Ou plus précisément comme le dit le délégué CGT Rubens Bardaji, *"si la direction veut verser une prime, qu'elle le fasse. Nous, nous revendiquons une augmentation générale des traitements"*.

Les Fralib s'invitent au Ministère de l'Agriculture



A 960 jours de lutte contre le groupe Unilever, les salariés de Fralib à Gémenos dans les Bouches-du-Rhône ont décidé de rendre visite au Ministère de l'Agriculture, afin de rappeler au Président de la République les promesses faites lors de la campagne présidentielle.

La Justice ayant rendu son verdict le 28 février dernier et annulé pour la troisième fois le plan de licenciement et la fermeture de l'usine de thé et infusions, les salariés demandent que cette décision soit appliquée et comptent sur François Hollande pour honorer ses engagements de campagne.

Olivier Leberquier, délégué CGT de Fralib, tire le bilan de cette action, qui leur a permis d'obtenir des réponses dont il espère qu'elles déboucheront enfin sur une solution pour les salariés de Fralib...

La crise amplifie les inégalités

Selon un rapport de l'OCDE publié le 15 mai, les inégalités de revenus bruts dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques se sont davantage accrues entre 2008, début de la crise économique et fin 2010 que pendant les douze années précédentes.

Entre 2007 et 2010, les ménages les plus pauvres ont vu leurs revenus diminuer davantage, ou moins progresser, que celui des plus riches. Ainsi, les 10% de ménages les plus aisés ont globalement moins souffert que les 10% les plus pauvres dans 21 pays sur les 33 pour lesquels des données sont

disponibles.

Si l'Etat a amorti le choc pour de nombreux individus par la fiscalité et les prestations sociales, de nouvelles réductions des dépenses sociales dans les pays de l'OCDE pourraient creuser les inégalités et accroître la pauvreté dans les années qui viennent, prévient l'organisation.

Les Italiens manifestent contre l'austérité



"On ne peut plus attendre" et "Il nous faut de l'argent pour vivre", pouvait-on lire sur les banderoles et calicots brandis par les 100 000 manifestants samedi dans les rues de Rome.

Les manifestants à l'appel du syndicat italien de la métallurgie CGIL-Fiom ont été rejoint par d'autres syndicats pour exiger notamment, "le droit au travail, à l'instruction et à la santé".

Ils protestaient contre la politique d'austérité et le taux de chômage élevé, enjoignant au gouvernement de coalition d'Enrico Letta de se concentrer sur la création d'emplois pour sortir la deuxième économie de la zone euro de la récession.

ACTUALITE STATUTAIRE

30 mai 2013 | Préavis de grève

Madame la Ministre, Le 30 mai prochain, alors que s'ouvrira au Sénat le débat sur le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, la Fédération CGT des Services publics, la Fédération FO des Services (...) [\[Lire la suite\]](#)

Pour le droit à la carrière des agents, contre la précarité : exigeons l'organisation régulière des concours et examens professionnels | Pétition en ligne

Pétition de la Fédération CGT des Services publics et de son Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens

Précarité, manque d'effectifs, carrières bloquées : la situation des agents territoriaux ne cesse de se dégrader.

La défense du statut de la fonction publique territoriale passe par l'organisation régulière des concours et examens professionnels pour opérer les recrutements statutaires nécessaires aux besoins des collectivités et permettre le droit à la carrière des agents.

La mise en place du NES (Nouvel Espace Statutaire) conduit à de nouveaux freins à la carrière des agents de catégories C et B. Elle exige plus particulièrement l'organisation régulière des concours et examens professionnels de catégorie B, toutes filières confondues.

Le transfert au cours des lois successives (loi Hoeffel en 1994, loi Hortefeux en 2007) de l'organisation des concours et examens du CNFPT aux centres de gestion, sans être assorti d'obligation, ne permet plus de garantir la régularité de leur organisation.

Force est de constater (vraisemblablement pour des économies budgétaires) que de nombreux concours et examens ne sont plus organisés tous les ans, mais tous les 2 ans, 3 ans, voire même 4 ans, comme par exemple dans la filière culturelle.

La décision de la Fédération Nationale des Centres de Gestion de ne pas organiser en 2013 le concours d'attaché -pour la première fois depuis la création du cadre d'emplois des attachés territoriaux en 1984- est inacceptable.

Cette décision interdit l'accès statutaire à la fonction publique territoriale en catégorie A de tous ceux qui souhaitent y entrer, en particulier les étudiants. Elle est en contradiction avec la mise en œuvre de la loi Sauvadet de 2012 de résorption de l'emploi précaire dont le décret n°2012-1293 est paru ce 22 novembre.

Dans ces conditions, la fédération CGT des services publics et son UFICT exigent :

- l'ouverture des postes par les collectivités bien en amont des concours ;
- l'organisation régulière des concours et examens professionnels par les centres de gestion pour garantir les recrutements statutaires des fonctionnaires territoriaux toutes filières et toutes catégories permettant ainsi une véritable résorption de l'emploi précaire ;
- l'ouverture de négociations sur l'organisation des concours et examens professionnels pour garantir leur régularité ;
- l'organisation du concours d'attaché territorial en 2013.



Signez la pétition, pour le droit à la carrière des agents,
contre la précarité : exigeons l'organisation régulière des concours et examens professionnels

LA CITATION DE LA SEMAINE

« Si vite que coure le mensonge, la vérité un jour le rejoint. » *Jacob Cat*

ILS ONT OSE LE DIRE :

« C'était p'têt pas vot'question, oui mais c'est ma réponse ! »

Georges Marchais (répondant à une question du journaliste Alain Duhamel)

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA PHOTO DE LA SEMAINE



PERMANENCES CGT

Les mercredis 5 juin, 18 juin, 3 juillet de 14 h 30 à 17 h, Au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand tél 0473290985

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.